

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE STORNOWAY**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Stornoway, tenue au lieu ordinaire des séances, au 507, Route 108 Ouest, le **16 janvier 2017** à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Siège #1 - Réal Bernard
Siège #2 - Mario Bergeron
Siège #3 - Micheline Charrier
Siège #4 - Réal Cameron
Siège #5 - Réjean Boulanger
Siège #6 - Émilien Carrier

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Mario Lachance. Madame Simone Grenier, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente et agit à titre de secrétaire.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2017-01-01

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - SUIVI DU CONSEIL DE LA SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2016, DU CONSEIL D'ADOPTION DU BUDGET ET DU CONSEIL EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2016
- 4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 4.1 - Résolution d'adoption de la séance ordinaire du 5 décembre 2016, de la séance d'adoption du budget 2017 et de la séance extraordinaire du 19 décembre 2016
- 5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 6.1 - Sécurité incendie
 - 6.1.1 - Niveau des réservoirs incendie
 - 6.2 - Sécurité civile
 - 6.3 - Autres (fourrière)
- 7 - HYGIÈNE DU MILIEU - EAU ET ÉGOUT
 - 7.1 - Rapport des tests d'eau potable
 - 7.2 - Rapport de l'opérateur en eaux usées
- 8 - MATIÈRES RÉSIDUELLES - DÉCHETS DOMESTIQUES
- 9 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE - TOURISME
 - 9.1 - Résolution pour accepter la soumission de Pyrus pour les 35 jardinières
- 10 - LOISIRS - CULTURE
 - 10.1 - Rapport du concierge
 - 10.2 - Résolution pour verser une première partie de la subvention au Comité du Service des Loisirs
 - 10.3 - Résolution pour acheter des tablettes pour ranger dans la salle au sous-sol

11 - LÉGISLATION

- 11.1** - Déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil
- 11.2** - Suivi liste des arrérages au 10 janvier 2017
- 11.3** - Résolution pour autoriser l'augmentation de 2% au coût de la vie à des employés municipaux et au taux d'inflation de novembre 2016 pour les autres
- 11.4** - Avis de motion du règlement #2017-501 afin de déterminer les taux de charges, les taux de taxes et pour fixer les conditions de perception pour l'année 2017

12 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 12.1** - Comptes à payer
 - 12.1.1** - Résolution pour autoriser un transfert au compte chèque
- 12.2** - Dépenses récurrentes du mois de décembre 2016
- 12.3** - Rapport de la petite caisse au 12 janvier 2017
- 12.4** - Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière
- 12.5** - Résolution pour publier une offre d'emploi de secrétaire administrative
- 12.6** - Résolution pour le renouvellement de la cotisation 2017 à l'Association des directeurs municipaux du Québec et l'assurance
- 12.7** - Résolution pour ajouter l'option Optimal au contrat de service avec Infotech
- 12.8** - Résolution pour payer le contrat de soutien du système comptable 2017 avec Infotech

13 - RÉSEAUX ROUTIERS

- 13.1** - Rapport de l'employé en voirie

14 - TECQ 2014-2018

15 - CORRESPONDANCE

16 - VARIA

- 16.1** - Résolution pour changer un écran défectueux du poste réception
- 16.2** - Résolution pour autoriser les photocopies couleurs au comité Service des Loisirs de Stornoway
- 16.3** - Soumission pour enlever les matériaux en préparation de l'isolation de la salle Henri-Rousseau et la remettre en état

17 - RAPPORT D'ACTIVITÉS

- 17.1** - Voirie - Réjean Boulanger
- 17.2** - Bibliothèque - Micheline Charrier
- 17.3** - Transautonomie - Mario Bergeron
- 17.4** - Conseil d'établissement d'école - Réal Cameron
- 17.5** - Granit Action et Loisirs - Réal Cameron
- 17.6** - Famille et aînés - Émilien Carrier
- 17.7** - SDE du Granit - Réjean Boulanger
- 17.8** - Croix-Rouge - Micheline Charrier
- 17.9** - Sécurité civile - Mario Lachance, Mario Bergeron, Micheline Charrier
- 17.10** - CIGES - Émilien Carrier
- 17.11** - Comité de développement - Micheline Charrier
- 17.12** - COGESAF - Jacques Pichardie et Mario Lachance
- 17.13** - Parc de Stornoway - Mario Bergeron
- 17.14** - Parc Frontenac - Mario Lachance
- 17.15** - Route des Sommets - Micheline Charrier et Mario Bergeron
- 17.16** - Village-relais - Micheline Charrier, Mario Bergeron, Mario Lachance
- 17.17** - Art et Culture - Réal Bernard

- 18 - MOT DU MAIRE
- 19 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 20 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Tout le monde confirme avoir reçu une copie. Une dispense de lecture est accordée.

Il est : Proposé par Réal Cameron
Appuyé par Mario Bergeron

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. Le point varia demeure ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillers

3 - SUIVI DU CONSEIL DE LA SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2016, DU CONSEIL D'ADOPTION DU BUDGET ET DU CONSEIL EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2016

La directrice générale fait le suivi du conseil ordinaire du lundi 5 décembre 2016, du conseil d'adoption du budget et du conseil extraordinaire du 19 octobre 2016.

4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2017-01-02

4.1 - Résolution d'adoption de la séance ordinaire du 5 décembre 2016, de la séance d'adoption du budget 2017 et de la séance extraordinaire du 19 décembre 2016

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 décembre 2016, la séance d'adoption du budget 2017 et de la séance extraordinaire du 19 décembre 2016 dernier, ont été remises à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

CONSIDÉRANT QU'aucune explication supplémentaire n'est demandée;

Il est : Proposé par Mario Bergeron
Appuyé par Réal Cameron

QUE le conseil municipal de Stornoway adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre, adopte le procès-verbal de la séance d'adoption du budget 2017 et adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2016, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 - Sécurité incendie

6.1.1 - Niveau des réservoirs incendie

Le réservoir du North Hill mesure 64 pouces. Le réservoir de la Route 108 mesure 84 pouces. Le réservoir de la Route 161 mesure 100 pouces. Le réservoir au centre communautaire est demeuré au même niveau 13-1/2 pouces du bord.

6.2 - Sécurité civile

6.3 - Autres (fourrière)

7 - HYGIÈNE DU MILIEU - EAU ET ÉGOUT

7.1 - Rapport des tests d'eau potable

Les tests du centre communautaire sont dans les normes. Les tests de la halte municipale démontrent la présence de bactéries atypiques et de coliformes totaux hors normes. Nous sommes en toujours en avis d'ébullition.

2017-01-03

7.2 - Rapport de l'opérateur en eaux usées

CONSIDÉRANT QU'il y a possibilité de nouvelles fuites dans l'étang 1;

Il est : Proposé par Réjean Boulanger
Appuyé par Réal Bernard

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise l'opérateur en eaux usées, Yvan Mathieu a procédé à l'épandage de bran de scie pour colmater la fuite;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Entretien et réparation n°02-414-00-521*.

Adopté à l'unanimité des conseillers

8 - MATIÈRES RÉSIDUELLES - DÉCHETS DOMESTIQUES

9 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE - TOURISME

2017-01-04

9.1 - Résolution pour accepter la soumission de Pyrus pour les 35 jardinières

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Stornoway installe des jardinières dans le village afin de l'embellir et de le rendre plus accueillant;

CONSIDÉRANT QU'Aménagement payager Pyrus inc. a déposé une soumission en mentionnant les charges en surplus pour les paniers brisés, les crochets brisés, les cocos brisés et les frais de livraison s'il y a lieu;

Il est : Proposé par Émilien Carrier
Appuyé par Réal Bernard

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise accepte la soumission d'Aménagement payager Pyrus inc. de Lambton pour la préparation, la livraison et le terreau avec engrais à libération lente intégré de 35 paniers suspendus de 16 pouces au montant de 1 155 \$ plus taxes;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Fleurs pour villages n°02-610-00-629*.

Adopté à l'unanimité des conseillers

10 - LOISIRS - CULTURE

10.1 - Rapport du concierge

Une lecture des différentes tâches effectuées par le concierge est faite.

2017-01-05

10.2 - Résolution pour verser une première partie de la subvention au Comité du Service des Loisirs

CONSIDÉRANT QUE le comité Service des Loisirs prépare le 75e festival d'hiver de Stornoway;

CONSIDÉRANT QU'il organise plus d'activités pour souligner le 75e et cela engendre des coûts supplémentaires et il demande d'obtenir 6 000 \$ de leur subvention 2017;

Il est : Proposé par Mario Bergeron
Appuyé par Micheline Charrier

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise le versement de 6 000 \$ au comité Service des Loisirs pour leur 75e festival d'hiver;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Subvention - activités récréatives n°02-701-52-959*.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2017-01-06

10.3 - Résolution pour acheter des tablettes pour ranger dans la salle au sous-sol

CONSIDÉRANT QU'au sous-sol, il y a une pièce où s'entassent tous les objets saisonniers des comités et de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la pièce a besoin d'être mieux rangée;

Il est : Proposé par Mario Bergeron
Appuyé par Micheline Charrier

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise l'achat de 3 étagères chez Costco, deux étagères de 7 pieds au coût de 199,99 \$ chacune et une de 4 pieds au coût de 109,99 \$ plus taxes, total de 586,34 \$;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Entretien - réparation bâtiment (centre comm) n°02-702-20-522*.

Adopté à l'unanimité des conseillers

11 - LÉGISLATION

11.1 - Déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil

Monsieur Mario Lachance dépose sa déclaration d'intérêts pécuniaires.

11.2 - Suivi liste des arrérages au 10 janvier 2017

La liste des arrérages est déposée. Les conseillers ont tous reçu une copie en date du 9 janvier 2017.

2017-01-07

11.3 - Résolution pour autoriser l'augmentation de 2% au coût de la vie à des employés municipaux et au taux d'inflation de novembre 2016 pour les autres

CONSIDÉRANT QUE le taux de l'indice des prix à la consommation pour le Canada déterminé par Statistique Canada en novembre 2016 est à 0,6 %;

Il est : Proposé par Micheline Charrier
Appuyé par Réal Bernard

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise l'augmentation de la rémunération des employés municipaux de 2% sauf Manuel Blais et Jean Théberge au coût de la vie, de 0,6 %, selon l'indicateur de novembre 2016 de

Statistique Canada, tel que selon leur contrat de travail rétroactivement au 1er janvier 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillers

11.4 - Avis de motion du règlement #2017-501 afin de déterminer les taux de charges, les taux de taxes et pour fixer les conditions de perception pour l'année 2017

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE STORNOWAY

AVIS DE MOTION

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Stornoway, tenue au lieu ordinaire des séances, au 507, Route 108 Ouest, le 16 janvier 2017 à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Siège #1 - Réal Bernard
Siège #2 - Mario Bergeron
Siège #3 - Micheline Charrier
Siège #4 - Réal Cameron
Siège #5 - Réjean Boulanger
Siège #6 - Émilien Carrier

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Mario Lachance. Madame Simone Grenier, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente et agit à titre de secrétaire.

Il a été statué notamment ce qui suit :

Avis de motion est donné par la conseillère Micheline Charrier, de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du règlement # 2017-501.

RÈGLEMENT AFIN DE DÉTERMINER LES TAUX DE TAXES, LES TAUX DE CHARGES POUR L'EXERCICE 2017 ET POUR FIXER LES CONDITIONS DE PERCEPTION.

Tous les conseillers confirment avoir reçu une copie du règlement. Une demande de dispense de lecture est également donnée.

Copie certifiée conforme ce **16 janvier 2017**.

Par : _____
Simone Grenier, directrice générale
et secrétaire-trésorière

12 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2017-01-08

12.1 - Comptes à payer

Il est : Proposé par Réal Bernard
Appuyé par Réjean Boulanger

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire le paiement des comptes à payer présentés, Art. 204 CM.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2017-01-09

12.1.1 - Résolution pour autoriser un transfert au compte chèque

CONSIDÉRANT QUE le solde dans le compte chèque de la municipalité est inférieur au total des comptes à payer présentés;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Stornoway a des dépenses récurrentes, Règlement 2016-499;

Il est : Proposé par Réal Cameron
Appuyé par Mario Bergeron

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise le virement de 50 000 \$ du compte Avantage au compte chèque.

Adopté à l'unanimité des conseillers

12.2 - Dépenses récurrentes du mois de décembre 2016

Les conseillers ont reçu la liste des dépenses récurrentes du mois de décembre 2016. Règ. 2016-499.

12.3 - Rapport de la petite caisse au 12 janvier 2017

Le rapport de la petite caisse au 12 janvier 2017 est déposé. Les conseillers ont reçu une copie.

12.4 - Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait lecture des principales tâches administratives faites depuis le dernier conseil.

2017-01-10

12.5 - Résolution pour publier une offre d'emploi de secrétaire administrative

CONSIDÉRANT QUE Maryse Morin, adjointe à la directrice générale et secrétaire-trésorière a remis sa démission le 4 janvier 2017;

Il est : Proposé par Réjean Boulanger
Appuyé par Réal Bernard

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise la publication d'une offre d'emploi de secrétaire administrative dans le journal L'Écho de Frontenac pour les parutions du 20 et 27 janvier 2017;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Publicité, information et avis public n°02-130-00-340*.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2017-01-11

12.6 - Résolution pour le renouvellement de la cotisation 2017 à l'Association des directeurs municipaux du Québec et l'assurance

CONSIDÉRANT QUE la direction de la Municipalité de Stornoway doit être informée sur les sujets touchant l'actualité et sur nos réalités quotidiennes;

CONSIDÉRANT QUE la direction de la Municipalité de Stornoway doit être en mesure d'avoir des sources d'information fiables;

CONSIDÉRANT QUE le rôle de la direction est de s'assurer que la Municipalité de Stornoway gère selon les lois;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec permet à ses membres d'être formés et informés sur les différents changements survenus dans les lois et réglementations;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec met à la disposition de ses membres de nombreux outils de communication publiés sur une base régulière;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec a un intranet réservé aux membres comportant une foule de documents et de publications utiles pour les gestionnaires municipaux;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec offre une assurance des frais juridiques et un cautionnement;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec offre une protection, un programme d'aide aux membres;

Il est : Proposé par Mario Bergeron
Appuyé par Réal Bernard

QUE le conseil municipal de Stornoway renouvelle l'adhésion de la directrice générale/secrétaire-trésorière de la Municipalité de Stornoway, Simone Grenier, à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2017 pour la somme de 445 \$ plus taxes, total de 511,64 \$;

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise l'adhésion de la directrice générale/secrétaire-trésorière de la Municipalité de Stornoway, Madame Simone Grenier, à l'assurance offerte par l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2017 pour la somme de 348 \$ taxes comprises;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Cotisation annuelle ADMQ n°02-130-00-959*.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2017-01-12

12.7 - Résolution pour ajouter l'option Optimal au contrat de service avec Infotech

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Stornoway a reconsidéré l'offre d'Infotech l'Option Optimale offerte avec le Contrat de service annuel au montant de 625 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'Option Optimale d'Infotech offre en plus du service régulier, une visite à nos bureaux par leur technicien;

CONSIDÉRANT QUE cette visite inclut une vérification complète du serveur afin d'y effectuer le nettoyage de nos données, d'optimiser le disque dur et de prendre une copie de sauvegarde;

CONSIDÉRANT QUE cette visite inclut une validation trimestrielle de nos copies de sécurité des données à partir de leurs bureaux;

CONSIDÉRANT QU'une nouveauté cette année en plus l'Option Optimal offre un service de vérification des sauvegardes et comprend:

- L'automatisation des prises de sauvegarde quotidienne;
- La vérification si la sauvegarde a fonctionné adéquatement;
- La vérification de l'intégrité de la base de données;
- Un rapport envoyé à Infotech et à la municipalité sur l'état de la sauvegarde;
- Un appel de nos techniciens si la sauvegarde n'a pas fonctionné;

Il est : Proposé par Monsieur Réjean Boulanger
Appuyé par Madame Micheline Charrier

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise l'achat du service Optimal d'Infotech sur la validation et la sauvegarde des données comptables au montant de 625 \$ plus taxes, total de 718,59 \$;

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise le paiement du Contrat de service avec Infotech pour l'année 2017 au montant de 4 750 \$ plus taxes, 5461,31 \$;

QUE les montants soient pris à même les sommes budgétées dans le poste *Contrat informatique n°02-190-00-414*.

Adopté à l'unanimité des conseillers

12.8 - Résolution pour payer le contrat de soutien du système comptable 2017 avec Infotech

Ce point a été traité au 12.07.

13 - RÉSEAUX ROUTIERS

13.1 - Rapport de l'employé en voirie

Réjean Boulanger, conseiller responsable de la voirie, énumère les travaux exécutés depuis la dernière séance du conseil.

14 - TECQ 2014-2018

15 - CORRESPONDANCE

La correspondance du mois de décembre 2016 est déposée. Les conseillers désirant plus de détails pourront en obtenir une copie.

16 - VARIA

2017-01-13

16.1 - Résolution pour changer un écran défectueux du poste réception

CONSIDÉRANT QUE l'écran au poste de la réception montre des signes de fin de vie;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise MégaBuro de Thetford Mines a présenté une soumission pour un écran de 24 pouces au coût de 226,17 \$ plus taxes pour un total 266,17 \$, livré et installé;

Il est : Proposé par Réal Bernard
Appuyé par Réal Bernard

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise l'achat d'un écran de 24 pouces de MégaBuro de Thetford Mines au coût présenté dans la soumission ci-haut mentionnée;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Fourniture de bureau n°02-130-00-670*.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2017-01-14

16.2 - Résolution pour autoriser les photocopies couleurs au comité Service des Loisirs de Stornoway

CONSIDÉRANT QUE le comité du Service des Loisirs de Stornoway demande d'imprimer deux cent trente-cinq pamphlets couleur annonçant leur Festival d'hiver 2017;

CONSIDÉRANT QUE ces pamphlets seront distribués aux résidents de la paroisse;

Il est : Proposé par Réal Bernard
Appuyé par Mario Bergeron

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise le comité du Service des Loisirs de Stornoway à imprimer deux cent trente-cinq pamphlets couleur annonçant leur Festival d'hiver 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillers

16.3 - Soumission pour enlever les matériaux en préparation de l'isolation de la salle Henri-Rousseau et la remettre en état

Une demande de soumission est demandée pour enlever les matériaux et en disposer de la salle Henri-Rousseau. Une demande de soumission est demandée pour poser du gypse, tirer les joints et peindre la salle Henri-Rousseau. Une demande de soumission est demandée pour rénover les toilettes de la salle Henri-Rousseau. Changer le gypse brisé et le plafond.

17 - RAPPORT D'ACTIVITÉS

17.1 - Voirie - Réjean Boulanger

Le point a été traité en 13.1.

17.2 - Bibliothèque - Micheline Charrier

Le comité de la bibliothèque planifie les thèmes à offrir cette année aux gens.

17.3 - Transautonomie - Mario Bergeron

Il n'y a pas eu de réunion et la date de la prochaine n'est pas encore connue.

17.4 - Conseil d'établissement d'école - Réal Cameron

Le Conseil d'établissement avait organisé une collecte de canettes le samedi 14 janvier. Une assemblée est prévue le 18 janvier.

17.5 - Granit Action et Loisirs - Réal Cameron

Cette année ce sera le 75e Festival d'hiver de Stornoway. Une programmation spéciale a été organisée pour souligner l'occasion.

17.6 - Famille et aînés - Émilien Carrier

Le 14 février la FADOQ Rayon de Soleil accueillera les élèves de l'école de la Rose-des-Vents à un dîner et un tournoi amical de baseball poche. Cette activité souligne la semaine de l'Intergénération.

17.7 - SDE du Granit - Réjean Boulanger

Aucune information.

17.8 - Croix-Rouge - Micheline Charrier

L'entente entre la Croix-Rouge et la municipalité est compliquée.

17.9 - Sécurité civile - Mario Lachance, Mario Bergeron, Micheline Charrier

Aucune information.

17.10 - CIGES - Émilien Carrier

Aucune information.

17.11 - Comité de développement - Micheline Charrier

Il n'y a pas eu de réunion depuis le dernier conseil.

17.12 - COGESAF - Jacques Pichardie et Mario Lachance

Aucune information.

17.13 - Parc de Stornoway - Mario Bergeron

Aucune information.

17.14 - Parc Frontenac - Mario Lachance

Aucune information.

17.15 - Route des Sommets - Micheline Charrier et Mario Bergeron

Aucune information.

17.16 - Village-relais - Micheline Charrier, Mario Bergeron, Mario Lachance

Nous suivons les messages transmis par la Fédération des villages relais du Québec et sur Facebook.

17.17 - Art et Culture - Réal Bernard

Une recette de 2 000 \$ a été remise à la Fabrique St-Alphonse de Stornoway du spectacle *Chante-là ta chanson*.

18 - MOT DU MAIRE

Monsieur Mario Lachance, maire fait un résumé du dernier conseil des maires.

19 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

La porte du Chalet des Loisirs a été réparée.

2017-01-15

20 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur Réal Bernard et résolu unanimement que cette séance ordinaire soit levée à 21 h 05.

Mario Lachance,
Maire

Simone Grenier,
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Mario Lachance, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.